



PROCEDURE ANALYSE DE BESOIN – OBJECTIFS - CONTENUS

A. Réception de demande

Réception de la demande via le site de l'OF ou via moncompteformation, ou bien via le financeur de la formation.

B. Procédure à appliquer pour l'analyse de besoin :

- Mise à disposition sur le site de l'OF ou envoi par mail de :
 - Questionnaire d'entrée de formation
 - Evaluation écrite – résultat du test analysé avec le tableau 'Inside Out placement test instructions', afin d'avoir la corrélation avec le CECRL
 - Lien vers l'évaluation TOEIC (dans le cas de CPF)
- Entretien en visioconférence pour l'évaluation orale + présentation du déroulement d'une séance en visio avec exemples de supports pédagogiques – le CR de l'entretien est créé et sauvegardé.
- Les évaluations de niveaux sont obligatoires
- En cas de non-réception du questionnaire d'entrée, discussion autour de ces éléments pendant l'entretien en visio
- Dans le cas d'un financeur indépendant – un questionnaire d'analyse de besoin pour les financeurs peut être envoyé si pertinent.
- Les informations reçues lors de l'analyse de besoin sont notées dans le programme de formation détaillé.
- Envoi d'une proposition pour validation si adéquation.

C. Cas particulier : apprenant réalisant une nouvelle session de formation :

- Lorsqu'un apprenant ayant déjà suivi une session de formation au sein de l'organisme s'inscrit à une nouvelle session, une nouvelle évaluation complète du niveau n'est pas nécessaire lorsque les conditions suivantes sont réunies :
 - L'apprenant a déjà réalisé un test TOEIC ou une évaluation de fin de parcours interne ;

- Cette évaluation date de moins de 6 mois à la date de début de la nouvelle session ;
 - Les résultats de cette évaluation sont disponibles et conservés dans le dossier de l'apprenant.
- Dans ce cas, le résultat du TOEIC ou de l'évaluation de fin de parcours interne est utilisé comme référence pour déterminer le niveau de l'apprenant et remplace les évaluations d'entrée habituellement réalisées lors d'une nouvelle inscription.
- Afin d'identifier les objectifs et besoins spécifiques liés à la nouvelle session, l'apprenant doit néanmoins compléter un nouveau questionnaire d'entrée. Celui-ci permet de recueillir les éventuelles évolutions de sa situation, ses nouveaux objectifs, ses attentes ainsi que ses besoins spécifiques pour cette nouvelle formation.
- Un compte rendu d'analyse du besoin (CR) est systématiquement établi et conservé dans le dossier de l'apprenant afin d'assurer la traçabilité de l'analyse réalisée pour la nouvelle session.
- Dans cette situation, l'entretien oral d'évaluation d'entrée n'a pas à être renouvelé, le résultat du TOEIC ou de l'évaluation de fin de parcours datant de moins de 6 mois constituant la référence de niveau utilisée pour l'analyse.
- Si l'évaluation disponible date de 6 mois ou plus, ou si les informations disponibles ne permettent plus de considérer le résultat comme représentatif du niveau actuel de l'apprenant, les évaluations d'entrée prévues dans la procédure doivent être réalisées à nouveau.
- La justification du recours à cette modalité est tracée dans le compte rendu d'analyse du besoin, avec la référence et la date de l'évaluation utilisée.



PROCEDURE ANALYSE DE BESOIN – OBJECTIFS - CONTENUS

D. Procédure pour définir les objectifs de la formation :

- Les objectifs sont établis selon :
 - Les résultats des évaluations de niveau et en lien avec le document 'Inventaire linguistique des contenus clé des niveaux du CECRL'
 - Pour le test TOEIC la corrélation est fait entre le score TOEIC visé et le niveau de CECRL visé grâce au document 'GRILLE DE CORRESPONDANCE CECRL ET DESCRIPTEURS DES SCORES TOEIC 4 compétences'. Un tableau de correspondance croise également les contenus de la formation et les exigences de la certification TOEIC® 4 COMPÉTENCES – RS7229. La grille et tableau sont aussi disponibles sur le site de l'OF
 - Les réponses données dans le questionnaire d'entrée de formation.
- Dans le cadre d'une formation qui mène à une certification professionnelle TOEIC® 4 compétences (écouter, parler, lire et écrire) les objectifs sont conformes aux objectifs fixés par la certificateur au RS 7229 (lien disponible sur le site de l'OF): <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7229/>
- Les objectifs sont ensuite transcrits dans le programme de formation détaillé avec les évaluations de ces objectifs listés à la fin de chaque module.

E. Procédure pour définir les contenus de la formation :

- Les contenus sont établis selon :
 - Les résultats des évaluations de niveau et en lien avec le document 'Inventaire linguistique des contenus clé des niveaux du CECRL'
 - Les réponses données dans le questionnaire d'entrée de formation et le domaine d'activité de l'apprenant

- Les contenus sont notés dans le programme de formation détaillé avec des premiers exemples de ressources pédagogiques spécifiques.
- Un tableau déroulé pédagogique est créé pour chaque apprenant dans lequel est listé :
 - Les supports pédagogiques pour chaque séance ainsi que leur provenance
 - Eventuellement le module correspondant sur la plateforme d'e-learning TOEIC

Mise à jour le 10/09/26